

Études d'histoire religieuse



La Révolution tranquille fut-elle une entreprise de masculinisation de la société québécoise ? Réflexions sur l'histoire des religieuses catholiques avant et après la laïcisation

Entretien avec les historiennes Denyse Baillargeon, Aline Charles et Marie-Claude Thifault

Catherine Larochelle

Volume 88, Number 1-2, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092007ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092007ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Larochelle, C. (2022). La Révolution tranquille fut-elle une entreprise de masculinisation de la société québécoise ? Réflexions sur l'histoire des religieuses catholiques avant et après la laïcisation : entretien avec les historiennes Denyse Baillargeon, Aline Charles et Marie-Claude Thifault. *Études d'histoire religieuse*, 88(1-2), 7–20. <https://doi.org/10.7202/1092007ar>

La Révolution tranquille fut-elle une entreprise de masculinisation de la société québécoise ? Réflexions sur l'histoire des religieuses catholiques avant et après la laïcisation

ENTRETIEN AVEC LES HISTORIENNES DENYSE BAILLARGEON,
ALINE CHARLES ET MARIE-CLAUDE THIFAUT

À l'hiver 2021, le comité de rédaction de la revue Études d'histoire religieuse a lancé un appel de texte sur le thème de la laïcité au Québec. Parmi les propositions reçues, une seule était rédigée par une autrice et celle-ci retira sa proposition très tôt dans le processus par manque de temps pour écrire l'article. Devant ce constat du « silence » des femmes chercheuses qui va dans le sens de multiples études ayant mesuré l'impact genré de la pandémie de COVID-19 dans le milieu de la recherche, nous avons voulu trouver une solution afin d'avoir un numéro plus diversifié sans pour autant ajouter à la charge des chercheuses (par exemple, en commandant un article scientifique). C'est dans ce contexte que je me suis entretenue avec trois historiennes du Québec, Denyse Baillargeon (Université de Montréal), Aline Charles (Université Laval) et Marie-Claude Thifault (Université d'Ottawa), au sujet de l'impact de la laïcisation de la société québécoise sur les religieuses catholiques et, plus généralement, sur les femmes québécoises. Nous vous présentons ici un résumé de cette riche discussion.

Catherine Larochelle, directrice d'Études d'histoire religieuse

* * *

« La Révolution tranquille a-t-elle été masculine ? »

Catherine Larochelle (CL) : Denyse, en 2007, tu as participé à un échange autour de l'ouvrage de Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, dans la *Revue d'histoire de l'Amérique*

*française*¹. Tu finissais ton texte par cette question : « Et peut-on, ou doit-on, en conclure que la Révolution tranquille elle-même a été masculine ? » J'ai envie de lancer la discussion avec ta question, en te la retournant. Je me demande, quinze ans plus tard, quelle est ta réponse, la Révolution tranquille a-t-elle été masculine ?

Denyse Baillargeon² (DB) : La réponse courte est oui. Ça fait longtemps que je suis persuadée de cela. Je l'ai écrit en 2007, mais j'y avais déjà réfléchi donc ça remonte assez loin en arrière. Je pense que la Révolution tranquille a été une vaste entreprise de masculinisation du Québec parce que la mainmise que la société québécoise a voulu reprendre sur son destin, sur ses orientations, sur ses institutions, au détriment souvent de l'Église, sous prétexte de la moderniser, de mettre les choses au goût du jour, de suivre la science, tout ça, ça a une connotation très masculine. Et du même coup, beaucoup de femmes, même si elles avaient suivi cette trajectoire, ont été mises de côté en même temps, dans les institutions notamment.

Aline Charles³ (AC) : Denyse, penses-tu surtout aux religieuses en disant cela ou crois-tu que la Révolution tranquille constitue une entreprise de masculinisation plus générale ?

DB : Je dirais que oui. Par exemple, Justine Lacoste-Beaubien, une laïque qui dirigeait l'hôpital Sainte-Justine, est restée en poste dans les années 1960 et, après sa mort en 1967, sa nièce a pris sa place. Ceci dit, il faut comprendre que vers la fin, Justine Lacoste-Beaubien était présidente de la corporation de Sainte-Justine, poste qu'occupera ensuite sa nièce, mais que cette corporation n'avait plus du tout le pouvoir qu'elle avait avant la Loi des hôpitaux passée en 1962. En apparence, il y a donc toujours une femme à la tête de Sainte-Justine, mais dans les faits, elle a moins de pouvoir qu'avant les années 1960.

Marie-Claude Thifault⁴ (MCT) : Charlotte Tassé, également laïque, était à la tête de son institution psychiatrique, l'Institut Albert-Prévost, dont elle

1. Denyse BAILLARGEON, « Une révolution religieuse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60, 3 (2007), p. 381-385.

2. Denyse Baillargeon est professeure émérite au département d'histoire de l'Université de Montréal. Spécialiste de l'histoire des femmes et de la santé, elle travaille actuellement à une histoire de la philanthropie à l'hôpital Sainte-Justine depuis sa fondation.

3. Aline Charles est professeure au Département des sciences historiques à l'Université Laval. Spécialiste de l'histoire des femmes et du genre pour le Québec du XX^e siècle, elle s'intéresse notamment aux âges de vie et à la vieillesse, au travail féminin, à l'évolution des hôpitaux et des hospices, ainsi qu'à l'histoire transnationale.

4. Historienne spécialiste des institutions psychiatriques québécoises et canadiennes et des soins de santé mentale, Marie-Claude Thifault est professeure titulaire à l'Université

était même propriétaire⁵. Elle s'est fait montrer la porte dans les années 1960. Les hommes ont pris le pouvoir dans les hôpitaux, ont beaucoup enlevé aux femmes, dont une grande majorité était religieuses. On peut penser aux Sœurs de la Providence sur lesquelles j'ai beaucoup travaillé, qui étaient à la tête de leurs institutions, par exemple l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. En voulant séculariser ces institutions, ce sont les hommes qui en ont pris la tête en arguant qu'ils étaient formés, qu'ils avaient une éducation, et en accusant les religieuses de ne pas avoir de diplômes (ce qui était faux dans plusieurs cas) et d'être incompetentes. Je crois que cela a énormément nui à l'avancement des femmes, même si la Révolution tranquille a permis aux femmes d'aller travailler ou de pouvoir se marier tout en continuant à pratiquer leur métier (comme les infirmières). Mais on a nié la formation et l'expertise de nombreuses femmes pour les mettre à l'arrière-plan alors qu'elles étaient des expertes dans leur domaine. En ce sens, la Révolution tranquille a nui à plusieurs groupes de femmes. Je le vois dans mes recherches sur les infirmières et sur les Sœurs de la Providence. Ce mépris pour l'expertise de ces femmes, et le fait qu'on les a traitées d'incompetentes, a marqué la mémoire populaire. C'est ce jugement qu'ont les étudiantes en soins infirmiers que je forme. Elles pensent que les religieuses qui étaient là avant n'étaient pas de vraies infirmières, n'avaient pas de compétences. Je vois ça encore aujourd'hui, et ça me choque.

AC: Sur un autre plan, on peut souligner que la disparition rapide des religieuses des services de santé, d'éducation et d'assistance demeure un angle mort de l'historiographie de la Révolution tranquille. Sous la pression d'une laïcisation galopante, elles auraient cédé à l'État québécois leurs hôpitaux, leurs orphelinats, leurs écoles, leurs centres d'accueil, leurs hospices pour des sommes symboliques. Sans coup férir et sans résistance. C'est ce que l'on a appelé leur « désintéressement ». Micheline d'Allaire et Nicole Laurin en ont bien signalé l'importance dans les années 1980 et 1990⁶, mais peu de chercheur.es ont repris le flambeau⁷. Par conséquent, la mécanique de ce désintéressement qui s'étale sur 15 ou 20 ans demeure

d'Ottawa. Elle est également titulaire de la chaire de recherche sur la francophonie canadienne en santé et directrice de l'Unité de recherche sur l'histoire du nursing.

5. Alexandre KLEIN, « À propos des relations entre infirmières, médecins et gouvernements. L'histoire de la commission Régnier (1962-1964) », *Histoire engagée*, 2018, [en ligne] : <https://histoireengagee.ca/a-propos-des-relations-entre-infirmieres-medecins-et-gouvernements-lhistoire-de-la-commission-regnier-1962-1964/>.

6. Micheline D'ALLAIRE, *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec : 1960-1980*, Montréal, Bergeron, 1983 ; Nicole LAURIN, « Le projet nationaliste gestionnaire. De l'hôpital des religieuses au système hospitalier de l'État », dans Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest (dir.), *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernité au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 95-104.

7. Jacques PALARD, « Les religieuses québécoises en reconversion dans la mouvance de la Révolution tranquille », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 88 (2020), p. 129-153.

étonnamment méconnue. Les tractations pour faire reconnaître les apports des religieuses (travail non rémunéré, avoirs communautaires, etc.) de l'État (Assistance publique, subventions *ad hoc*, etc.) et du public (souscriptions, dons, etc.), les refus de certaines communautés, les modalités de passation des pouvoirs... tout cela demeure obscur. Et surtout, l'impact des rapports de genre sur ce processus reste dans l'ombre. La santé, l'éducation et les services sociaux passent pourtant sous la tutelle de gestionnaires masculins au fil de leur étatisation et de leur laïcisation⁸. Le champ de l'administration hospitalière, par exemple, devient de moins en moins religieux et féminin, de plus en plus laïque et masculin⁹. Celui de l'administration scolaire suit la même évolution¹⁰.

Il faut aussi souligner que l'Église catholique est remise en question un peu partout en Occident. La hiérarchie ecclésiastique, très patriarcale, s'emploie alors à redéfinir le rôle et la place des religieuses « dans le monde ». Au plus haut niveau, Rome enjoint aux sœurs d'abandonner leurs services aux populations pour se tourner vers des activités plus spirituelles. Au Québec, l'épiscopat désarme celles qui résistent à l'étatisation des hôpitaux et des services sociaux, pour négocier la confessionnalité du système scolaire qu'il estime plus stratégique¹¹. C'est donc l'ensemble de la hiérarchie ecclésiastique masculine qui exhorte les communautés féminines à abandonner leurs œuvres.

DB : Je pense qu'Aline vient de souligner quelque chose d'extrêmement important. Je pense que le résultat final de la Révolution tranquille a effectivement été une masculinisation des institutions, de la société, etc., mais toute la mécanique, qui fait qu'on en est arrivé là, est beaucoup plus complexe. Parce que ce n'est pas juste dû à la Révolution tranquille en soi. Il y a aussi toute la part jouée par l'Église catholique. Puis, il y a aussi toute une dimension autour des changements dans les mentalités, les rapports d'autorité dans les lieux de travail. Certaines femmes en autorité, comme Justine Lacoste-Beaubien dont on parlait tout à l'heure, n'arrivent pas à s'adapter aux nouveaux rapports au travail. On le voit à travers la question du dévouement, par exemple. À l'hôpital Sainte-Justine, en 1963, il y a une grève des infirmières. Et là, on est devant une Justine Lacoste-Beaubien qui

8. Micheline DUMONT, « Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000 », *Recherches féministes*, 3, 2 (1990), p. 73-111.

9. Benoît GAUMER, « De l'Institut supérieur d'administration hospitalière au Département d'administration de la santé », dans Benoît Gaumer et coll. (dir.), *Enseignement et recherche en santé publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 52 et 83.

10. Claudine BAUDOUX, *La gestion en éducation : une affaire d'hommes ou de femmes ?*, Cap-Rouge, Presses Inter Universitaires, 1994.

11. N. LAURIN, « Le projet nationaliste gestionnaire », p. 95-104.

ne comprend rien ! Pourtant, c'est une femme qui a dirigé un hôpital pendant 50 ans, c'est quelqu'un féru de modernité, ses décisions sont traversées de part en part par cette idée maîtresse que son hôpital doit être moderne. Elle va tout faire pour que ce soit le cas. De ce point de vue, elle est incroyable ! Mais quand on arrive dans les rapports de travail, c'est autre chose. La grève de 1963, pour elle, c'est une trahison de « ses petites filles ». Les infirmières ce sont « ses petites filles ». Dans ce contexte, celui des changements dans les rapports d'autorité (qui s'ajoutent aux changements dans les rapports hommes-femmes et d'autres changements), les religieuses et les autres femmes en autorité ont probablement rencontré des difficultés d'adaptation.

AC : Elles n'étaient pas des modèles en tout !

CL : En 1988, Aline a écrit un article avec Nadia Fahmy-Eid sur la hiérarchie entre le *care* et le *cure* dans trois programmes de l'Université de Montréal dans les années 1950 à 1970 : la diététique, la technologie médicale et la réhabilitation¹². J'ai envie de partir de ça pour te poser une question Marie-Claude : à ton avis, comment a joué la déconfessionnalisation sur cette hiérarchie, non seulement pour les praticiennes de ces domaines (qui étaient pour beaucoup des femmes), mais également pour les populations avec lesquelles elles étaient en contact ?

MCT : Les études féministes ont mis beaucoup d'énergie à dévaloriser les qualités qui avaient été dites féminines, des qualités qu'on avait données aux religieuses, aux infirmières. Par exemple le fait qu'elles étaient patientes ou douces, qu'elles avaient le *care* naturel. Avec les années 1960 et 1970, on a voulu se révolter, dire que les femmes n'étaient pas que « bonnes à servir les autres ». On a voulu s'éloigner de ces qualités qui font partie d'une conception du soin qui est maintenant revenue à la mode. Le modèle du *caring*, le modèle humaniste de soins infirmiers enseigné actuellement à l'Université de Montréal, regroupe les mêmes valeurs au cœur du service du *nursing* tel que conceptualisé, dans les années 1950, par les Sœurs de la Providence¹³. Ce qui était mal placé, c'était de dire que ces qualités étaient féminines, mais les qualités en question sont importantes dans les métiers du soin.

Cette idée des qualités féminines me semble avoir été une interprétation qui a beaucoup nui au développement et à l'avancement de certaines professions qu'on a dites féminines. Je pense que c'est ce qui a permis de

12. Nadia FAHMY-EID et Aline CHARLES, « Savoir contrôlé ou pouvoir confisqué ? La formation des filles en technologie médicale, réhabilitation et diététique à l'Université de Montréal (1940-1970) », *Recherches féministes*, 1, 1 (1988), p. 5-29.

13. Marie-Claude THIFAUT, « Un malaise flou en héritage : la construction du savoir infirmier enseigné au Québec », *Recherche en soins infirmiers*, 4, 143 (2020), p. 7-18.

dire que c'étaient des métiers de femmes (l'enseignement, le *nursing*) sous-évalués, sous-payés et moins importants, car reliés à des qualités et non à des compétences. Pourtant, il y avait beaucoup de connaissances à maîtriser pour devenir infirmière ou pour devenir institutrice. On est donc passé à côté de quelque chose en valorisant le *cure*, la compétence, le médecin, l'expertise.

AC : La pratique médicale – très masculine durant la première moitié du XX^e siècle – n'excluait pourtant ni une certaine forme de *care*, ni une certaine forme de dévouement. C'est en fait une hiérarchie double – entre *care* et *cure*, entre féminin et masculin – qui persiste dans le temps.

D'un pouvoir masculin à un autre pouvoir masculin

CL : Justement, est-ce que ce côté du *cure* associé aux hommes ne vient pas avec la laïcisation ? Car avec l'Église, le discours du *care* est assez présent, même chez les hommes. Et la Révolution tranquille marque l'hégémonie du discours technocratique, moderniste, etc. Ce point me mène à une réflexion sur l'historiographie de la Révolution tranquille. Une première historiographie a insisté sur le Québec moderne et une deuxième détaillant les origines catholiques de la Révolution tranquille¹⁴. Dans les deux cas, on est face à une historiographie très androcentrée. Ça me fait d'ailleurs penser à un article récent d'Andrée Rivard sur l'histoire de la gynécologie-obstétrique écrite par Henri Goulet et dans laquelle il n'est à peu près pas question des femmes qui accouchent. J'ai l'impression en vous écoutant, puis en ayant lu vos travaux, qu'on passe en fait d'un pouvoir masculin à un autre pouvoir masculin avec la Révolution tranquille. On passe d'un pouvoir masculin imbriqué avec la hiérarchie de l'Église, à l'intérieur de laquelle les femmes des congrégations religieuses, dans une certaine mesure, arrivaient à négocier une autorité dans leur domaine respectif et leurs institutions, à l'État, qui est à nouveau un pouvoir masculin, à l'intérieur duquel certains groupes de femmes, dans certaines professions, arrivent à négocier une autorité ou une sphère d'influence. Qu'en pensez-vous ?

DB : J'ai l'impression qu'avant la Révolution tranquille, on est effectivement dans une société patriarcale, mais l'arrangement des rapports de pouvoir dans la société, entre l'Église et l'État, va faire en sorte que plus de femmes vont être capables d'occuper une place d'autorité simplement parce que ces places ne sont pas valorisées, monétairement notamment. À partir du moment où la société québécoise endosse le projet de l'État providence et décide de développer ses institutions, il y a une revalorisation de certaines

14. Catherine LAROCHELLE, «Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 67, 3-4 (2014), p. 275-294.

professions, certaines structures, etc., et c'est à partir de ce moment-là qu'on voit les femmes être mises de côté.

AC : Je suis tout à fait d'accord avec toi, Denyse. Avant la Révolution tranquille, l'arrangement État-Église laisse des religieuses (pas toutes) occuper des postes de direction d'autant plus volontiers que celles-ci ne sont pas vraiment rémunérées et que les secteurs dont elles tiennent la barre sont considérés comme faisant partie des champs d'action de l'Église plutôt que de l'État. Avec la Révolution tranquille, la donne change. L'Église s'efface définitivement, l'État prend une fois pour toutes la main et des hommes laïques remplacent les religieuses à la tête des hôpitaux, des écoles ou des établissements d'assistance. La masculinisation qui en découle concerne donc surtout des postes d'autorité et de professionnel.les. Elle touche peu les emplois non qualifiés et mal rémunérés. Dans la foulée, les femmes laïques remportent tout de même plusieurs gains. Enseignantes, infirmières, diététistes ou travailleuses sociales, employées de soutien, de bureau ou de ménage consolident leur statut de professionnelles et/ou de travailleuses. Mais de haute lutte, souvent.

MCT : Exact. Elles vont pouvoir aller travailler, mais dans des emplois sous-payés. Et celles qui avaient du pouvoir le perdent. Je vais faire un lien avec la psychiatrie et l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Avec le rapport Bédard, en 1962, il y a vraiment une cassure. On a l'impression qu'il s'agit d'un moment de rupture, qu'à partir de maintenant, comme les psychiatres seront à la tête des hôpitaux psychiatriques, avec leurs diplômes, ça va bien aller. Apparemment, ils savent comment soigner les patients et gérer les institutions alors que jusque-là, ils n'avaient jamais géré les institutions. C'étaient les communautés religieuses qui le faisaient. Ils s'approprient donc un nouveau domaine de compétences. Quand on lit l'histoire de la Révolution tranquille et de ses premières années, on a souvent l'impression que *bang!* ça arrive d'un coup, c'est un temps nouveau, tout change. Par contre, trop peu souvent j'ai l'impression, l'historiographie ne montre que ce qu'on a pu appliquer dans les années 1960 c'était réfléchi depuis longtemps. Par exemple, dès les années 1940 et 1950, les religieuses avaient pensé de nouveaux modèles, les avaient mis sur papier, mais elles n'avaient pas les moyens de les mettre en pratique. Avec la Révolution tranquille, on a investi dans les hôpitaux et alors ce qui avait été réfléchi dans les vingt années précédentes se met en place. Ça ne se fait pas parce que tout à coup les hommes sont à la tête de ces institutions, mais parce que ces projets étaient déjà dans les cartons et avaient été conceptualisés par des femmes qui connaissaient bien ces institutions.

AC : Tout à fait. Et, en plus de situer les religieuses des années 1960 et 1970 dans un temps plus long, on peut aussi les positionner dans un espace plus large en adoptant une perspective d'histoire transnationale. J'y pense à cause d'un article rédigé avec François Guérard pour un ouvrage que tu as

dirigé, Marie-Claude¹⁵. L'historiographie a longtemps traité les religieuses comme des emblèmes nationaux de l'histoire québécoise, sans toujours accorder assez d'attention au fait qu'elles évoluent dans des structures dont le rayon d'action s'étend bien au-delà du Québec. À partir de la fin du XIX^e siècle, les hospitalières, notamment, tissent une toile de plus en plus étendue de communautés et d'institutions au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Afrique ou en Amérique latine, ce qui permet de faire circuler la main-d'œuvre religieuse, les expertises et les ressources financières selon les besoins. Durant la Révolution tranquille, cette toile finit par se déchirer. En partie à cause de l'imbrication des processus de laïcisation, d'étatisation et de masculinisation que nous venons d'évoquer. En partie à cause des services hospitaliers qui se développent à un rythme exponentiel et deviennent trop lourds. En partie, aussi, à cause du recrutement : il s'essouffle dès les années 1940 et freine brutalement après 1960, à l'échelle tant nationale qu'internationale¹⁶. Les communautés missionnaires se maintiennent un peu plus longtemps, mais un peu seulement, jusqu'aux débuts des années 1980¹⁷. Des facteurs qui ne sont pas strictement québécois ou liés à la Révolution tranquille ont donc, là encore, un impact important.

CL : Comment doit-on interpréter les trajectoires historiques de ces religieuses qui occupaient des postes de pouvoir ? Doit-on les voir comme des femmes qui, en évoluant dans un système patriarcal-capitaliste, ont maintenu une façon de vivre leur vie qui était un peu en refus de ce système ? Ou vais-je trop loin en disant cela ?

AC : Elles ont profité des contradictions du système, ou comme on disait dans les années 1980, des brèches dans l'imbrication imparfaite du capitalisme et du patriarcat.

DB : Elles se sont faufilées à travers les structures, elles ont trouvé des manières de faire qui leur ont permis d'accéder à ces postes de pouvoir. Mais souvent, au prix de rendre des comptes à la hiérarchie ecclésiale. Ce n'est pas un pouvoir qu'elles ont exercé sans aucune contrainte, sans aucune limitation. Elles acceptaient ces contraintes. Une fois que tu décides d'être

15. Aline CHARLES et François GUÉRARD, « Les religieuses hospitalières du Québec au XX^e siècle : une main-d'œuvre active à l'échelle internationale », dans Marie-Claude Thifault (dir.), *L'incontournable caste des femmes. Histoire des services de de santé au Québec et au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 79-102.

16. Nicole LAURIN, Danielle JUTEAU et Lorraine DUCHESNE, *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour, 1991.

17. Éric DESAUTELS, *La sécularisation des missions catholiques canadiennes-françaises en Afrique aux XX^e et XXI^e siècles : entre prosélytisme et adaptation*, thèse de doctorat, Université Concordia, 2018.

religieuse, tu décides d'être à l'intérieur de l'Église, donc tu acceptes les règles de l'Église et sa hiérarchie.

AC : Oui, mais je pense qu'elles ont aussi tiré parti de la séparation stricte des sexes que l'Église catholique impose dans ses structures et son fonctionnement, qu'elles ont réussi à se ménager des marges de manœuvre inaccessibles. Ceci n'est d'ailleurs pas particulier aux religieuses. À différents moments du XX^e siècle, dans différents contextes, la non-mixité permet à certaines femmes d'accéder à des fonctions de direction ou d'exercer une autorité. Je pense aux mouvements d'Action catholique comme la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) à partir de la Crise, mais aussi à des groupes féministes et aux comités de condition féminine des syndicats qui refusent la mixité dans les années 1970 pour assurer aux femmes une plus grande liberté de parole et d'action¹⁸. Si les religieuses n'ont pas fait le choix de la non-mixité et si celle-ci a des revers, elles en ont bénéficié jusqu'à un certain point.

DB : Elles ont exploité le maximum de terrain qu'elles pouvaient revendiquer dans le catholicisme. Elles ont vraiment occupé tout le terrain qu'on leur a laissé et qu'elles ont grugé.

MCT : Justement, avec la Révolution tranquille, on perd ce petit créneau où on reconnaissait aux femmes religieuses un peu de pouvoir. Les femmes peuvent maintenant travailler, mais elles vont toutes partir au bas de l'échelle, dans des conditions où elles seront sous l'autorité des hommes. Ça va prendre du temps avant que d'autres femmes obtiennent des postes équivalents à ceux occupés par les religieuses avant la Révolution tranquille.

AC : Pour boucler la boucle, les religieuses qui sont fermement poussées par leur hiérarchie à délaissier les activités temporelles pour se replier sur les activités plus spirituelles se retrouvent dans un cul-de-sac. Qui, depuis toujours, occupe ce terrain ? Des clercs. Les agents de pastorale, les aumôniers, les spécialistes de théologie, etc. sont des hommes. Outre les contemplatives, les sœurs y sont moins présentes et le plus souvent sous tutelle.

DB : D'ailleurs, les seules communautés de femmes qui n'ont pas périclité, ce sont les contemplatives.

18. Voir notamment : Cécile CODERRE et Sara-Maude IVELYNE CODERRE, « La marche internationale *La rue, la nuit, femmes sans peur* : ses origines et sa dynamique symbolique », *Reflets*, 23, 2 (automne 2017), p. 141-180 ; Lucie PICHÉ, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 26-27 ; Sherazad ADIB, « Et elles, qu'en pensent-elles ? Table ronde sur les comités de condition féminine », *Recherches féministes*, 19, 1 (2006), p. 129-146 ; Camille MASCLET, *Sociologie des féministes des années 1970*, thèse de doctorat, Université de Paris 8, 2017, p. 161-220.

L'historiographie féministe

CL : Pourtant, avant la Révolution tranquille, l'Église est excessivement féminine dans ses œuvres, dans ses services sociaux, dans son bénévolat. Autrement dit, en termes numériques, l'Église est féminine. Par contre, lorsqu'on adopte la lunette analytique du pouvoir, elle est effectivement masculine. Cela a certainement influencé la construction des archives et du récit historique qui sont en bonne partie androcentrés. Devant ces constats, comment écrire une histoire féministe des religieuses ?

AC : Plusieurs études ont déjà ouvert la voie. Je pense d'abord à l'ouvrage monumental et si créatif de Nicole Laurin, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne. Pour moi, il reste sans équivalent. Il brosse sur 70 ans un portrait évolutif des religieuses de tout le Québec, en tenant compte de leurs origines sociales et géographiques, des secteurs où elles travaillaient, des types de communautés dans lesquelles elles évoluaient, de leur poids dans la main-d'œuvre féminine, etc. Il est également inventif. Presque comme un roman, il « raconte » les phases de la recherche, avec ses ballons d'essai, ses succès et ses impasses. Il relate les écueils méthodologiques, les délicates négociations menées avec les archivistes, l'appropriation progressive des religieuses, des chercheuses et des jeunes assistantes, les aléas du travail dans les archives d'une congrégation religieuse, en plus d'exposer les résultats d'une recherche féministe d'envergure, qui combine les dimensions théorique et empirique, quantitative et qualitative, scientifique et affective.

DB : Je suis d'accord avec toi Aline. C'est une recherche à laquelle nous n'avons pas fait assez de place, qui n'a pas retenu assez l'attention. Le cadre théorique est très lourd, elles sont parties du concept de l'appropriation des femmes de Colette Guillaumin¹⁹. Bien que ce cadre théorique ne laisse que peu de place à l'agentivité et malgré que leur étude soit excessivement statistique, elles ont réussi à donner une dimension très qualitative à leur travail. Dans l'introduction du livre, elles racontent comment elles ont fait pour avoir accès aux archives des congrégations et comment elles ont agi une fois en archives. Elles explicitent les directives qu'elles donnaient à leurs assistantes : « Va t'acheter une jupe, parce que tu ne viens pas dans les archives avec ta paire de jeans toute trouée ! » Ça allait jusque-là, et c'était dans l'ouvrage. C'était très inédit de faire ça. C'est une recherche qui est très humaine.

AC : D'autres féministes se sont aussi penchées dans les années 1980 et 1990 sur l'histoire des religieuses du Québec aux XIX^e et XX^e siècles : Micheline Dumont, Nadia Fahmy-Eid, Marta Danylewycz, etc. Qu'en

19. Colette GUILLAUMIN, « Pratique du pouvoir et idée de nature (1). L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2 (février 1978), p. 5-30.

est-il aujourd'hui ? Un certain nombre de travaux développent la question de l'agentivité des sœurs et plusieurs accordent une attention particulière à leurs tentatives d'adaptation durant la Révolution tranquille²⁰. Je trouve cela d'autant plus important que les communautés religieuses féminines constituent une sorte d'Atlantide. Cet univers multiséculaire disparaît... à grande vitesse.

MCT : C'est ça le grand problème, on va s'y intéresser peut-être un peu trop tard. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, lorsque j'étudiais en histoire, on ne nous encourageait pas à étudier les communautés religieuses féminines. Ce n'était pas une étude valorisée. Pour ne pas le nommer, Jean-Marie [Fecteau], mon directeur, lorsque je disais quelque chose de positif sur une communauté religieuse, si j'utilisais un adjectif positif, il levait les bras au ciel en voulant dire « reviens-en ! » Il y a donc eu aussi ce mouvement, après la Révolution tranquille, où tout ce qui était religieux n'était pas intéressant pour les historiens. Mais je crois que cela a été encore plus grave pour les femmes, on a perdu de cette histoire dans laquelle les femmes ont beaucoup créé, ont contribué à la société. Tout ça a été effacé par les institutions qui ont pris naissance avec la Révolution tranquille avec des hommes à leur tête.

À ce sujet, depuis l'été dernier je mène un projet avec les Hospitalières sur le matrimoine. Nous rencontrons d'anciennes infirmières qui ont surtout œuvré comme missionnaires, et c'est fou tout ce qu'on peut apprendre de leur vie, ce qu'elles pensent du fait de ne pas avoir eu d'enfants, sur leur sexualité. Elles se révèlent comme nous ne l'avions pas anticipé. Et contrairement aux archives auxquelles tu faisais allusion, Aline, des archives qui sont très formelles, cette histoire orale permet de connaître et de comprendre des paroles individuelles.

DB : Moi je me demande, a-t-on eu si peu de travaux sur les religieuses ? Je ne suis pas sûre de cela. Il y en a eu beaucoup à un certain moment. Peut-être qu'à un moment on oublie ces travaux. Et si tu poses la question aujourd'hui Catherine c'est peut-être qu'on est rendu à un moment où on voudrait réinterroger ces archives, mais sous un autre angle.

MCT : Il y a eu davantage une histoire des institutions plutôt qu'une histoire par le bas où l'histoire de LA religieuse est racontée.

20. Dominique LAPERLE, *Faire projet d'un héritage : la réception du concile Vatican II chez les religieuses de l'archidiocèse de Montréal (1961-1988)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020; Émilie GUILBEAULT-CAYER, *Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis en Amérique, 1902-2018*, Québec, Septentrion, 2018; Julie FRANÇŒUR, *Réhabiliter les « brebis égarées ». Une étude du Refuge Notre-Dame de la Merci des Sœurs du Bon Pasteur de Québec, 1931-1972*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2019.

Des questions à creuser

AC : L'une des questions qui mériteraient sans doute d'être davantage analysées est celle de l'intégration des sœurs actives à la main-d'œuvre salariée, voire syndiquée, durant les années 1960 et 1970. Cette petite révolution se répercute à la fois dans l'univers des communautés religieuses et dans celui des établissements scolaires, hospitaliers ou sociaux. La question est également intéressante d'un point de vue théorique. C'est, après tout, un type de travail féminin très ancien et très particulier qui disparaît en quelques années. Si on connaît peu les modalités précises de cette métamorphose des sœurs en salariées, on sait cependant que leur rémunération se discute bien avant la Révolution tranquille. Les congrégations hospitalières, par exemple, essuient des critiques dans les années 1940 au sujet des tarifs qu'elles pratiquent. Leur réponse consiste alors à calculer la valeur monétaire de leur travail gratuit pour démontrer à la population l'ampleur des sommes qu'elles lui font ainsi épargner. Pareils calculs les placent dans une position très inconfortable : conférer une valeur monétaire à leur travail mine le dévouement sans limites et le vœu de pauvreté qui constituent la base de leur statut de religieuses. Néanmoins, c'est précisément ce type de calculs qu'elles présenteront aux fonctionnaires de l'État pour négocier leur « désintéressement » et céder leurs institutions à partir du milieu des années 1960. Il est sans doute inutile de préciser que la question des salaires ou de la rémunération est nettement moins délicate pour les hommes d'Église, quelle que soit la période considérée.

Par ailleurs, peut-être vaudrait-il la peine de creuser davantage la question de la catastrophe démographique qui fait sombrer la plupart des communautés religieuses durant la Révolution tranquille ? Plusieurs études statistiques en démontrent l'ampleur, selon les domaines d'intervention, à l'échelle de congrégations spécifiques aussi bien qu'à l'échelle du Québec. Selon celles-ci, le recrutement en chute libre dont nous avons parlé plus tôt en serait la principale cause. Mais est-ce suffisant pour expliquer la rapidité de l'effondrement démographique des communautés religieuses ? N'est-ce pas reproduire cette conception un peu dépassée d'une Révolution tranquille qui serait survenue sans préavis et sans signes avant-coureurs ?

DB : Ajouté au fait qu'il y en a beaucoup qui partent, qui quittent les communautés. Il me semble que Juteau et Laurin avaient aussi des données statistiques à ce sujet, notamment en ce qui concerne les classes sociales.

MCT : Je le vois ça avec les Filles de la sagesse, qui ont beaucoup recruté dans le nord de l'Ontario dans les familles nombreuses au XX^e siècle. L'entrée en congrégation restait une possibilité pour étudier dans certaines classes sociales. Elles ne choisissaient pas nécessairement le domaine d'études, mais elles y avaient accès alors qu'autrement elles n'auraient pas pu.

AC : Des données sur le nombre d'exclaustrations et de religieuses qui quittent leur communauté ont aussi été publiées, c'est vrai. Mais là encore, je me demande s'il ne faudrait pas nuancer l'apparente soudaineté de ce phénomène.

Conclusion²¹

DB : Mais pour revenir à l'histoire de la Révolution tranquille, Micheline Dumont, par exemple, interprète cette sortie des communautés religieuses et le fait que moins de femmes ne s'y engagent comme la conséquence du fait que la société offrait davantage d'options aux femmes. Je réfléchis pour voir si ça vient contredire notre thèse que la Révolution tranquille est une entreprise de masculinisation.

CL : Je ne suis pas sûre que ça vient défaire la thèse. Peut-être qu'il y a eu une ouverture, on a pensé que la société allait vers une «démasculinisation», ou quelque chose du genre. Mais en fait, avec le recul, on se rend compte que non, à court et moyen termes, ce n'est pas ça qui est arrivé. Même si sur papier ce qu'on voit ressemble à une ouverture, dans les faits, ce n'est pas le cas.

DB : Il y a eu un passage à vide avant le rééquilibre qui s'est établi aujourd'hui.

MCT : Il y a eu un prix à payer de dire «on abandonne là où on était et on repart en bas de l'échelle.»

21. En complément aux références citées précédemment, les participantes à l'entretien suggèrent d'autres sources sur les thèmes évoqués dans les échanges : Denyse BAILLARGEON, «Quebec Nationalism and the History of Women and Gender», dans Nancy Janovicek et Carmen Nielson (dir.), *Reading Canadian Women's and Gender History*, Toronto, University of Toronto Press, 2019, p. 90-109; Denyse BAILLARGEON, *Naître, vivre, grandir. Sainte-Justine 1907-2007*, Montréal, Boréal, 2007; Laurence BORDELEAU, *Être religieuse et enseignante : le parcours d'adaptation des Sœurs du Bon-Pasteur à la Révolution tranquille et au concile Vatican II (1960-1981)*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2021; Marta DANYLEWCYK, *Profession : religieuse. Un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, Boréal, 1988; Micheline DUMONT, *Les religieuses sont-elles féministes ?*, Montréal, Bellarmin, 1995; Micheline DUMONT et Nadia FAHMY-EID, *Les couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986; Catherine FOISY, *Au risque de la conversion. L'expérience québécoise de la mission au XX^e siècle (1945-1980)*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2017; Danielle JUTEAU et Nicole LAURIN, *Un métier, une vocation. Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997; Stéphane SAVARD et Martin PÂQUET, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021.

AC : Imaginez les réactions que susciterait un article intitulé « La Révolution tranquille, une entreprise de masculinisation réussie ». Nous pourrions peut-être ajouter un point d'interrogation... Ou pas !

Rires